Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen

Herausgeber: Bund Schweizer Architekten

Band: 95 (2008)

Heft: 9: 100 Jahre BSA Bund Schweizer Architekten = 100 ans FAS

Fédération des Architectes Suisses = 100 anni FAS Federazione

Architetti Svizzeri

Artikel: BSA / FAS : Herausforderungen und Projekte : Architekt? Architekt! =

FAS / BSA : défis et projets : Architecte? Architecte!

Autor: Montmollin, Stéphane de

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-130860

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Architekt? Architekt!

Stéphane de Montmollin, Generalsekretär des BSA Der BSA ist 100-jährig, aber der Titel und der Beruf des Architekten sind in der Schweiz nicht geschützt. Nicht, weil man es nicht versucht hätte. Der letzte Misserfolg – die Ablehnung eines Bundesgesetzes zum Architektenberuf, gefolgt von der Blockierung verschiedener Motionen und Interpellationen durch die Verwaltung und die Bundesbehörden – beweist, dass das politische und kulturelle Klima in der Schweiz für eine Anerkennung des Architekten-Titels nicht günstig ist.

Diese Situation ist in mehrfacher Hinsicht paradox. Alle europäischen Staaten anerkennen in unterschiedlichem Grade den öffentlichen Nutzen des Architekten-Berufes; entsprechend schützen sie also den Titel und regeln die Ausübung des Berufs. Die «Richtlinie Qualifikation» der EU erwähnt ausdrücklich den Architektenberuf in der begrenzten Liste der Berufe, die einen Sonderstatus geniessen. In der Schweiz gibt es nichts von alledem. Jedermann kann den Beruf ausüben und sich Architekt nennen, der Markt ist völlig frei. Wir arbeiten mit technischen Normen, die von einer privatrechtlichen Berufsorganisation, dem SIA, ausgearbeitet wurden. Diese Normen legen Grundsätze fest und nicht Produkte, lassen also der Suche nach innovativen Lösungen alle Freiheit, und verpflichten, da sie von keinerlei Kontrollorganen gutgeheissen sein müssen, in hohem Grade die Verantwortung des Architekten.

Obwohl jede Regelung des Berufs fehlt und trotz der erhöhten Verantwortlichkeiten und Belastungen mit Aufgaben, die anderswo dem Staat zufallen, beneiden uns unsere europäischen Kollegen um unsere Arbeitsbedingungen.

Die Weigerung, im Namen eines doktrinären wirtschaftlichen Liberalismus, die Verleihung eines Titels zu reglementieren, gefährdet natürlich jene Architekten, die ihre Dienstleistungen exportieren. Offensichtlich verkennt man aber auch den Beitrag, den die Architekten zum kulturellen Erbe der Schweiz und zur Ausstrahlung der Schweiz in die Welt leisten. Mehrere Schweizer Architekten geniessen Weltruhm und zählen zu den internationalen Stars, welche die Medien weit mehr als die Fachzeitschriften beschäftigen. Unsere Behörden sind stolz auf diese Erfolge und laden die besten von uns ein, Projekte für Pavillons zu entwerfen, mit denen sich die Schweiz an internationalen Ausstellungen präsentieren kann. Zuhause aber werden zahlreiche qualitativ hoch stehende Projekte in Volksabstimmungen abgelehnt; schallende Ohrfeigen, die - besonders evident und regelmässig in Genf – eine ganz andere Realität zeigen. Der Erfolg einer Abstimmung kann oft nur unter Einsatz bedeutender finanzieller Mittel errungen werden, wobei die Qualität des vorgelegten Projekts dabei eine untergeordnete Rolle spielt. Das Referendum gegen den Planungskredit für ein neues kantonales Kunstmuseum in Lausanne ist ein Beispiel dafür.

Die Schwierigkeiten der politischen Arbeit scheinen die geringe Wertschätzung des Volkes für die qualitativ hoch stehende zeitgenössische Architektur zu widerspiegeln.













Planen, verhandeln und bauen, Pilotprojekt «Wir bauen eine Stadt», Suhr 2005. – Bilder: Pet Zimmermann

Aufgrund dieser Feststellung widmet sich der BSA deshalb seit ein paar Jahren der Sensibilisierung der Öffentlichkeit für die Architektur und die gebaute Umwelt. Es geht darum, durch langfristige Bemühungen die Wahrnehmung der zeitgenössischen Architektur im Besonderen und der gebauten Umwelt im Allgemeinen zu verändern, wobei letztere generell als Fatalität und nicht als Ergebnis aufeinander abgestimmter Aktionen wahrgenommen wird.

Diesbezüglich engagiert sich der BSA in zweifacher Weise: mit dem Projekt des BSA zur Sensibilisierung für die Architektur sowie in der Zusammenarbeit mit der Nationalen Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung (NIKE) bei der Organisation des Europäischen Tags des Denkmals.

Spacespot

Das BSA-Projekt zur Sensibilisierung für die Architektur richtet sich an die Schülerinnen und Schüler, vom Kindergarten bis zur Mittelschule. In seiner Abschiedsvorlesung stellte Alexander Henz fest, dass jeder Bürger dieses Landes bei Abstimmungen oder in Kommissionen Entscheidungen über Zonenpläne, Bauordnungen oder die Verwirklichung von Bauten treffen muss. Davon ausgehend lancierte er an Schulen im Rahmen des

Faches Gestalten eine Reihe von Ateliers. Mit der Unterstützung des BSA, der Gründung einer Kommission und später mit Unterstützung der ETH Zürich konnten für alle Schulstufen zahlreiche Pilot-Projekte verwirklicht werden. Dank dem Interesse des Lehrkörpers und der Schüler wurden diese Pilotprojekte im Hinblick auf die Ausarbeitung von Lehrmitteln konzipiert. Diese sollen es den Lehrenden erleichtern, die Grundbegriffe der Architektur und der gebauten Umwelt in verschiedenen Fächern zu thematisieren, vom Kunstunterricht bis zu den Sprachkursen. Die Publikation der Pilotprojekte als illustrierte Lehrmittel, die von der Website des BSA heruntergeladen werden können, Presseartikel, die Beilage eines Posters in einer Lehrerzeitschrift und die Mitwirkung in Sendungen des Schulfernsehens machten dieses Projekt bekannt (www.architekten-bsa.ch). Die Nachfrage nach Unterstützung bei der Durchführung bewährter Lehrgänge übersteigt aber die dem BSA derzeit zur Verfügung stehenden personellen und finanziellen Mittel.

Da das Thema in der Luft liegt, und sich auch andere Verbände in dieser Richtung engagieren oder bereits auf diesem Gebiet tätig sind, wurde beschlossen, die Kräfte und Mittel zu bündeln und eine Stiftung zu gründen, deren Ziel es ist, eine breitere Öffentlichkeit



Hotel Bella Lui in Crans-Montana, 1929/30, Rudolf Steiger und Flora Steiger-Crawford. Am diesjährigen Tag des Denkmals zu besichtigen. – Bild: Hotel Bella Lui

für unsere gebaute Umwelt zu sensibilisieren. Der SIA, der BSLA, der SWB und der Heimatschutz sind die Partner des BSA in dieser neuen Stiftung. Von den Berner Behörden als Unternehmen von öffentlichem Interesse anerkannt, wurde «Spacespot» am 15. Juli in Biel gegründet. Spacespot wird sich der Entwicklung von Projekten im Bereich Architektur und Städtebau widmen und sich um eine Ausdehnung der Aktivitäten in die Romandie und in den Tessin bemühen.

Europäischer Tag des Denkmals

Der «Europäische Tag des Denkmals», der seit 1994 alljährlich auch in der Schweiz durchgeführt wird, bietet eine weitere Möglichkeit, eine breitere Öffentlichkeit für gute Architektur zu sensibilisieren. Grundsätzlich an historischen Denkmälern interessiert, signalisierten die Besucher im Jahr 2007 das Bedürfnis, das Angebot auch auf die moderne und zeitgenössische Architektur auszudehnen.

Der BSA postuliert, dass Kulturdenkmäler auch durch qualitativ hochstehende zeitgenössische Objekte bereichert werden. Die NIKE teilt diese Ansicht, obwohl die Denkmalpflege die Auffassung vertritt, dass die zeitliche Distanz von mindestens einer Generation erforderlich sei, um die dauerhaften Qualitäten eines architektonischen Werkes richtig einzuschätzen. Die Zusammenarbeit mit der NIKE, die für die Organisation des Denkmaltages verantwortlich zeichnet, hat sich von Anfang an sehr gut angelassen. Der BSA stellt hingegen fest, dass bei den Denkmalpflegern mehrerer Kantone, in denen der BSA als Eindringling empfunden wird, der sich einer bereits vorhandenen Plattform bedient, noch Erklärungs- und Überzeugungsarbeit notwendig ist. Der BSA muss sich intelligent und in Absprache mit allen Teilnehmern einbringen, damit sein finanzieller Beitrag zum Tag des Denkmals und der Einsatz seiner Mitglieder Früchte tragen. Jene BSA-Mitglieder, die sich 2007 für öffentliche Führungen verpflichteten, haben alle betont, wie interessiert das Publikum an Fragen zeitgenössischer Architektur ist. Diese ermutigenden Erfahrungen, die in mehreren Kantonen gemacht wurden, rechtfertigen einen langfristigen Einsatz.

In diesem Jahr findet der Europäische Tag des Denkmals unter dem Motto «Stätten des Genusses» am 13./14. September statt (www.nike-kultur.ch).

REG Die Sensibilisierung der Öffentlichkeit ist notwendig,

aber nicht ausreichend, um die notwendigen Voraussetzungen zur Entwicklung und Verwirklichung einer Architektur und eines Städtebaus von hohem Wert zu schaffen. Hauptsächliche Voraussetzung für eine qualitativ hochstehende architektonische Produktion ist und bleibt eine entsprechend hochstehende Ausbildung. Mehr als hundert BSA-Mitglieder sind in der Schweiz und im Ausland als Lehrpersonen für Architektur tätig. Bisher hat der BSA nicht versucht, diese Beziehungen auszunützen. Bis auf wenige Ausnahmen sind es nämlich nicht dieselben Mitglieder, die innerhalb des BSA und an den Architekturschulen tätig sind. Es wäre deshalb sehr nützlich, wenn wir uns abstimmen könnten, um gemeinsam die wichtigsten Stossrichtungen festzulegen, und zwar auf den verschiedenen Ausbildungsstufen. Wenn es auch keine Schule mehr gibt, sondern auf allen Stufen nur noch «Hochschulen», möchten unsere Büros doch diplomierte Zeichner, Techniker und praktisch ausgerichtete Architekten oder Bauleiter einstellen, die ihre Grundkompetenzen auf unterschiedlichen Wegen erworben haben. Diese heute selten gewordenen Kompetenzen sind notwendig, um den Fortbestand einer schweizerischen Besonderheit in der



Strandbad Nidau, 1929–32, Otto Schaub. Am diesjährigen Tag des Denkmals zu besichtigen. – Bild: Yves André

Architektur zu sichern: Der Schweizer Architekt kontrolliert die Entwicklung und Ausführung des Bauprojekts – oder kann es zumindest kontrollieren, wenn er es wünscht. Dieser untrennbar mit dem Erfolg der Schweizer Architektur verbundene Vorzug darf nicht aufgegeben werden, auch nicht unter dem Druck der zunehmenden Spezialisierung, dem auch die Architektur unterworfen ist. Deshalb sollten Überlegungen zur Gesamtheit des Berufes und aller Gattungen der Praxis angestellt werden, um die Ausbildungsinhalte festzulegen, die für die Entwicklung unserer Büros unverzichtbar sind.

Die politische Struktur der Schweiz bewirkt, dass die entsprechenden Verantwortungen verwässert sind und es schwierig ist, über die offiziellen Kanäle zu agieren. Die eidgenössische Verwaltung hat überhaupt kein Interesse an wirtschaftlichen Branchen, die ihr Schicksal nicht entschlossen selbst in die Hand nehmen, und die Tatsache, dass die Berufsbildungen, die uns betreffen, zwei verschiedenen Departementen angegliedert sind, die ihrerseits zwei einander konkurrierenden Bundesräten unterstehen, erschwert es, unsere Ziele zu erreichen.

Die Ausbildung obliegt den Schulen, nicht aber die Anerkennung der Titel und Diplome, die sie hervorbringen. Das ist einer der Gründe, weshalb der BSA die

Badeanlage Olten, 1936/1937, Hermann Frey und Ernst Schindler. Am diesjährigen Tag des Denkmals zu besichtigen. Bild: Thomas Ledergerber

Stiftung der Schweizerischen Berufsregister (REG) der Ingenieure, Architekten und Techniker unterstützt. Dieses Organ sucht nämlich mit allen Mitteln die fehlende offizielle Anerkennung der Titel in der Schweiz wettzumachen, wobei eine solche dringend notwendig wäre, nur schon, um unsere bilateralen Beziehungen zur EU zu klären. Es geht also darum, REG als Referenzorgan für die Akkreditierung der Titel in der Schweiz zu fördern, auf dem Umweg über eine private Initiative also und eines internationalen Netzwerks, die Anerkennung zu erhalten, die uns der Bund seit zwei Generationen verweigert.

Forschung

Das Interesse des BSA an der Ausbildung und der Forschung zeigt sich auch in anderen Aktivitäten. Zahlreiche Mitglieder haben den Wunsch nach der Schaffung eines BSA-Preises geäussert, der in Anerkennung besonderer Leistungen einer oder mehrerer Diplomarbeiten verliehen werden könnte. Auf die Feststellung hin, dass im Rahmen der Diplome bereits zahlreiche Preise verliehen werden, schlug Elisabeth Boesch dem Zentralvorstand des BSA vor, ein Forschungsstipendium zu schaffen, das auf Grund eines eingereichten Dossiers einem frisch diplomierten Architekten verliehen würde. Nachdem ein Reglement erarbeitet worden war wurde das Stipendium im letzten Frühling erstmals ausgeschrieben. Die Kommission zur Prüfung der Kandidatendossiers hat sodann im Juni getagt und ein Stipendium von 30 000.- Fr. verliehen (siehe S. 136 in diesem Heft). Der BSA wird sich in etwa einem Jahr an der Veröffentlichung der Forschungsergebnisse beteiligen.

Der BSA ist nicht allein

Die Architekten stehen untereinander in einem wilden Konkurrenzkampf, und die BSA-Mitglieder sind nicht davor verschont. Nicht alle sind sich bewusst, dass der BSA sich gemeinsam mit anderen Berufsverbänden dafür einsetzt, die Bedingungen des Marktes und insbesondere des öffentlichen Marktes so günstig wie möglich zu gestalten. Der BSA hat sich vor allem im Rahmen von «bauenschweiz» sehr eingesetzt, damit der Architekturwettbewerb auf harmonische Weise in die Revision des Gesetzes und der Bundesverordnung über die öffentlichen Märkte integriert werde. Im Moment der Niederschrift dieser Zeilen ist es nicht sicher, ob die beachtlichen Durchbrüche, die bei der Revision erzielt wurden, das interne Vernehmlassungsverfahren der Bundesverwaltung überstanden haben. Die Teilnahme an diesem Revisionsverfahren hat indessen eindrücklich gezeigt, dass der BSA bei solchen Dossiers nicht allein handeln kann, und dass der Weg über eine Dachorganisation wie bauenschweiz unverzichtbar ist, wenn man gewisse Vorhaben verwirklichen will. Es liegt an uns, die Initiative zu ergreifen und Partnerschaften einzugehen, die es hoffentlich ermöglichen werden, unsere Ziele zu erreichen.

FAS | BSA - défis et projets

Juridiquement, la FAS est une association qui se définit à travers ses statuts. Quelle est sa perception, comment est-ce que'elle se positionne? Quels sont les enjeux et quelles sont actuellement les activités majeures de la fédération? Le président et le secrétaire général de la FAS s'expriment.

Elle est «solide», «utile», «belle» – elle a 100 ans

Patrick Devanthéry, Président de la FAS La Fédération des Architectes Suisses, la FAS, est en même temps une association très sérieuse qui peut paraître un rien pédante et en même temps un formidable lieu de rencontre, de débats et d'exigences vis-à-vis d'une profession ou mieux d'un métier qui s'interroge encore sur la part artistique qu'il exerce ou, comme on le dit sans trop de bonheur depuis quelques années, «les prestations de services» qu'il offre.

A travers ses statuts la FAS définit parfaitement ce qu'elle doit être et dans quelle mesure elle engage la responsabilité de ses membres architectes d'une manière générale vis-à-vis de la société. Les thèmes de l'indépendance de la profession, de l'image de celleci, de la formation et de la recherche sont à la base des engagements qu'elle entend mener. Les rapports confraternels entre ses membres et les relations plus générales à d'autres associations constituent également des objectifs qu'elle développe. La simplicité et la clarté du contenu des statuts impliquent ainsi l'exigence et la précision dans l'ensemble des actes et des faits qui relèvent de cette association, à travers le travail de ses membres.

D'une certaine manière «entrer à la FAS» serait en somme comme «entrer en religion».

Mais la FAS, depuis toujours, c'est avant tout ses membres et la manière dont ils se reconnaissent à travers l'appartenance à leur association. A la fois comme faisant partie d'une élite – celle qui se reconnaît dans une architecture de qualité et qu'elle produit – et comme acteur responsable, tant vis-à-vis de son métier, que de la société.

Small is beautiful

Pourquoi et comment es-tu entré à la FAS? En règle générale, le membre FAS cache son grand talent derrière une formidable modestie et explique qu'il est entré à la FAS, «il ne se souvient plus très bien», parce qu'un jour quelqu'un, «mais était-ce vraiment lui?», l'a invité prétextant le nécessaire «rajeunissement» de la section locale.

Jeune? Voilà un des créneaux de l'accessibilité au statut de membre dans la mesure où cette jeunesse

présuppose un grand enthousiasme, une forme de naïveté et surtout, une œuvre aussi forte que les objets sont petits et si minutieusement détaillés. Comme si les membres actifs, forts de leur expérience, avaient besoin de cette régénérescence, comme si, plus tard dans le métier, les grandes réalisations avaient forcément quelque chose de pervers, d'incontrôlable. Ainsi on entre à la FAS pour la rajeunir, avec une œuvre modeste par sa taille mais immense par ses ambitions et l'on est heureusement disponible, selon la conjoncture, pour mener des actions. Mais loin d'une trace d'ironie, il y a dans la recherche des architectures de qualité et de leur auteur forcément une fascination pour la taille d'un petit objet où tout est maîtrisé, où peuvent s'exprimer rapidement de nouveaux concepts et c'est sans doute par ce biais que chaque architecte exprime son talent pour la première fois. L'accession au statut de membre FAS viendrait donc le confirmer.

Un club de millionnaires

L'architecte FAS a du succès. Sans être un notable, son côté un peu bohême et artiste l'en empêche, il est un acteur économique important. Les plus de 800 membres de la FAS sont très largement impliqués dans la construction de la plupart des œuvres significatives tant en Suisse qu'au-delà de nos frontières. Les architectes de la FAS sont aussi fortement présents dans l'enseignement de l'architecture, au niveau des Ecoles Polytechniques Fédérales tout comme à celui des Hautes Ecoles Spécialisées.

Mais, appartenir à une élite qui simplement s'autoproclamerait n'est guère satisfaisant. Occupée à définir les objectifs stratégiques et les activités de la FAS ces prochaines années, l'assemblée qui s'est tenue à Bienne avec un grand succès de participation en 2005, a vu fleurir une série d'expressions lorsque la question de notre identité a été posée.

De manière un tant soit peu malicieuse ou provocante un de nos confrères s'est exclamé que oui, nous étions bien comme un «club de millionnaires». Le murmure qui a suivi dans l'assemblée était à la fois outré pour certains, ravi pour d'autres et pour d'autres encore, les deux à la fois. Rapidement, il fut établi qu'un club de millionnaires, si nous en étions un, n'était pas simplement destiné à se rencontrer à la contemplation des dernières Ferrari ou du dernier tableau de chasse mais qu'il se sentait, de par ses privilèges, responsable et redevable à la société.

Dans ce sens, les activités publiques menées dans chaque section locale ou sur le plan central, que ce soit pour soutenir l'architecture, son enseignement ou sa compréhension, que ce soit pour la promotion d'un patrimoine contemporain ou sa protection, que ce soit pour engager la politique du concours, ou encore pour l'organiser et le financer si les pouvoirs publics font défaut, correspondent à l'esprit de ce «club» et à son engagement.

C'est bien ainsi que notre association d'architectes qui sont cooptés par leurs confrères doit s'entendre: des compétences et des qualités professionnelles avérées à travers une ou plusieurs œuvres et qui sont aussi prometteuses du travail futur de l'architecte et de ses exigences.

Mais la FAS est aussi un club d'amis, un lieu et un lien entre les confrères de chaque section qui s'expriment selon les lieux et les périodes par des activités aussi diversifiées que le débat interne, la visite architecturale des chantiers en cours ou des réalisations récentes, les actions communes menées à telle ou telle occasion et de grands voyages. Brésil, Indes et Chine ont le vent en poupe ces dernières années, les Etats-Unis avaient la ferveur de nos aînés.

Les enjeux?

Le retour en ville et le prix du baril:

Depuis... longtemps, les architectes de la FAS militent pour la ville, pour apprécier les formidables valeurs qu'elle contient, les qualités de synthèse qu'elle propose et les économies au sens large qu'elle permet.

Depuis... longtemps, les architectes de la FAS militent pour que les constructions soient les plus efficaces possibles, que soient pris en compte les derniers savoirs afin de répondre de la manière la plus adéquate aux questions de la consommation de l'énergie qu'elle soit grise, verte ou rouge.

Depuis... longtemps les architectes de la FAS militent pour que, à travers la qualité de l'architecture, ce soit à la qualité de la vie et à la culture que l'on se réfère

Les compétences:

L'architecte est toujours plus confronté à la séparation du travail alors même qu'une de ses premières compétences est d'être un généraliste. Ce qui est courant dans certains pays voisins ou outre-Atlantique est en passe de se concrétiser ici et de remettre en cause ou de nécessiter de réelles modifications de notre pratique. De manière schématique du rôle de l'architecte qui savait tout sur tout, ou qui pouvait avoir un avis et être écouté sur l'ensemble d'une problématique qu'elle soit territoriale, liée à un programme, à la technique ou à l'esthétique d'un objet, en passant par la

maîtrise économique de la construction, l'on trouve désormais un aménagiste doublé d'un géographe, d'un politique et d'un juriste, pour fixer ce qui peut être pensé et quelle sera son orientation ou ses dessertes, l'on trouve un «programmeur», c'est un nouveau métier, tous les ingénieurs spécialisés, jusque dans le «risque» et la «sécurité». Pour l'esthétique ce seront les «designers» et pour définir le niveau des finitions selon le standing fixé par le programmeur, les économistes de la construction sont là, «avec la garantie des coûts».

Le risque d'une perte de savoir est grand. En particulier si l'architecte de demain est au mieux confiné au rôle de «façadie».

Il ne s'agit ni de se plaindre ni de regretter un paradis qui n'a par ailleurs jamais existé, mais la tentation est parfois forte au sein d'une association qui pourrait avoir des tendances corporatives. Non, il s'agit de prendre en compte cette réalité, même si elle est nouvelle et qu'elle impose d'y répondre. Seule la mise en exergue de nos compétences spécifiques – avant tout des compétences dans la connaissance de l'espace ou de la spatialité au sens large et des compétences dans la matérialisation et la mise en œuvre de cette même spatialité – qui incluent une vision d'ensemble seront à même de valoriser nos savoirs, de répondre de manière responsable à la demande sociale et de voir nos pratiques se transformer avec toujours plus de pertinences.

Les données de l'équation sont posées, les architectes de la FAS auront à assurer et auront la formidable chance de dessiner des architectures renouvelées, ils auront à inventer la recon-struction de la ville, de ses nouvelles tours comme de ses lieux publics. Gageons qu'il y faudra moins de 100 ans.

Architecte? Architecte!

Stéphane de Montmollin, Secrétaire général de la FAS La FAS a cent ans, mais le titre et la profession d'architecte ne sont pas reconnus en Suisse. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. Dernier échec avéré, le rejet de la loi fédérale sur la profession d'architecte, suivi du blocage par l'administration et les autorités fédérales des différentes motions et interpellations qui ont suivi, montre que le climat politique et culturel n'est pas propice à une reconnaissance du titre d'architecte en Suisse.

Cette situation est paradoxale à plus d'un titre. Les pays européens reconnaissent tous à des degrés divers que la profession d'architecte est d'utilité publique; ils en protègent donc le titre et réglementent l'exercice de la profession. La «Directive qualification» de l'UE mentionne en toutes lettres la profession d'architecte dans la liste restreinte des professions bénéficiant d'un statut particulier. En Suisse, rien de tout cela n'existe. N'importe qui peut s'établir et se nommer architecte, le marché est entièrement libre. Nous travaillons avec des normes techniques élaborées par une association professionnelle de droit privé, la SIA. Ces normes définissent des principes et non des produits; elles laissent donc toute latitude pour la recherche de solutions innovantes qui, n'ayant pas besoin d'être certifiées par des organes de contrôle, engagent fortement la responsabilité de l'architecte.

Malgré l'absence totale de réglementation de la profession, les charges et les responsabilités accrues du fait d'une prise en charge de tâches qui ailleurs relèvent des prérogatives de l'Etat, nos collègues européens nous envient pour nos conditions de travail.

Le refus de réglementer l'octroi du titre au nom d'un libéralisme économique doctrinaire prétérite certes les architectes qui exportent leurs prestations, mais révèle surtout une méconnaissance de la contribution des architectes au patrimoine culturel suisse et au rayonnement international de la Suisse.

Plusieurs architectes suisses font partie du gotha mondial et jouissent d'une reconnaissance inscrite dans le star-système global qui intéresse les médias bien au-delà des revues spécialisées. Nos autorités sont fières de ces réalisations et ne manquent pas d'inviter les meilleurs d'entre-nous à présenter des projets de pavillon pour représenter la Suisse dans les expositions internationales. Dans le pays en revanche, de nombreux projets de qualité sont refusés en votation populaire, ces échecs retentissants, particulièrement réguliers et visibles à Genève, montrent une réalité bien différente. Le succès d'une votation ne peut être souvent acquis que du fait d'enjeux économiques importants qui font passer au second plan les qualités du projet soumis en votation. Le référendum contre le crédit d'étude pour le nouveau musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne s'inscrit dans cette lignée.

Les difficultés du travail politique ne sont donc probablement que le reflet du peu de considération du grand public pour la production architecturale contemporaine de qualité. Partant de ce constat, la FAS s'est concentrée depuis quelques années sur la sensibilisation à l'architecture et à l'environnement construit. Il s'agit, par un travail à long terme, de faire évoluer la perception de l'architecture contemporaine en particulier et de l'environnement construit en général, ce dernier étant généralement perçu comme une fatalité et non comme le résultat d'actions concertées.

Ce travail se réalise essentiellement par le biais de deux types d'activités: le projet FAS de sensibilisation à l'architecture ainsi qu'une collaboration avec le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels (NIKE) à l'organisation des journées européennes du patrimoine.

Spacespot

Le projet FAS de sensibilisation à l'architecture s'adresse aux écoliers, de la maternelle au lycée. En constatant dans sa leçon terminale que chaque citoyen de ce pays est amené à prendre en votation ou en commission des décisions concernant des plans de zone, des règlements de construction ou la réalisation de bâtiments, Alexander Henz a lancé une série d'ateliers dans le cadre des cours d'expression visuelle. Avec le soutien de la FAS, la mise sur pied d'une commission et plus tard l'appui de l'EPFZ, de nombreux projets-pilotes ont pu être réalisés pour l'ensemble des niveaux de scolarisation. Fort de l'intérêt du corps enseignant et des élèves, ces projets-pilotes ont été structurés avec pour objectif de rassembler les éléments nécessaires à l'élaboration de moyens d'enseignement. Ceux-ci permettront aux enseignants d'aborder les notions de base de l'architecture et de l'environnement construit, ce dans des branches variées allant de l'expression visuelle aux cours de langues. La publication des projets-pilotes sous forme de brochures téléchargeables sur le site de la FAS, des articles dans la presse, l'encart d'un poster pédagogique dans une revue spécialisée destinée aux enseignants et la collaboration à des émissions de la télévision scolaire ont permis de faire connaître ce projet (www.architekten-bsa.ch). Les demandes de collaboration pour la mise en oeuvre d'ateliers éprouvés dépassent les ressources humaines et financières actuellement disponibles au sein de la FAS.

Comme ce travail de sensibilisation est dans l'air du temps et que d'autres associations s'y intéressent ou sont aussi actives dans ce domaine, il a été décidé de rassembler les énergies et les ressources en fondant une association dédiée entièrement à cet objectif. La SIA, la FSAP, le Werkbund et Patrimoine Suisse sont les partenaires de la FAS au sein de cette nouvelle association. Reconnue d'utilité publique par

les autorités bernoises, Spacespot, c'est son nom, a été fondée le 15 juillet à Bienne.

Spacespot s'attellera d'une part au développement du projet dans les domaines de l'environnement construit autres que l'architecture et l'urbanisme et, d'autre part, à l'élargissement des activités à la Suisse romande et au Tessin.

JEP

Les journées européennes du patrimoine, JEP, organisées chaque année dans tous les cantons avec des succès divers, sont l'autre canal que la FAS utilise pour intéresser un large public à l'architecture. Le public des JEP, a priori intéressé par les questions liées à la conservation du patrimoine historique, s'est en 2007 montré très réceptif à un élargissement du domaine relevant du patrimoine à l'architecture moderne et contemporaine. La FAS postule pour que le patrimoine s'enrichisse en permanence par des contributions contemporaines de qualité. NIKE partage ce point de vue, même si le dogme des conservateurs du patrimoine indique qu'une génération au moins est nécessaire pour juger des qualités pérennes d'une œuvre architecturale. Si la collaboration avec NIKE qui coordonne l'organisation des JEP s'est d'emblée bien déroulée, la FAS constate qu'un long travail d'explications et de persuasion est nécessaire auprès des conservateurs de plusieurs cantons. La FAS y est perçue comme une intruse qui profite d'une plate-forme existante. La FAS doit s'investir de manière intelligente et en concertation avec tous les acteurs pour faire fructifier sa contribution financière au JEP et l'engagement de ses membres. Les quelques membres FAS qui ont guidé des groupes au cours de visites ont tous souligné l'intérêt du public aux questions liées à la création contemporaine. Ces expériences encourageantes vécues dans plusieurs cantons justifient cet engagement à long terme.

Cette année, les JEP auront lieu les 13 et 14 septembre et seront consacrées aux «lieux de délices» (www.nike-kultur.ch).

REC

La sensibilisation du public est nécessaire, mais pas suffisante, pour créer les conditions nécessaires au développement et à la réalisation d'une architecture et d'un urbanisme de qualité. Une formation de haut niveau reste le facteur principal d'une production architecturale de qualité. Plus de cent membres FAS sont engagés dans l'enseignement de l'architecture en Suisse et à l'étranger. Jusqu'ici la FAS n'a pas cherché à mettre en valeur ces liens. Ce ne sont, à quelques exceptions près, pas les mêmes membres qui oeuvrent au sein de la FAS et dans les écoles d'architectures. Or il serait fort utile de nous concerter pour définir, d'un commun accord, les grandes orientations et ce à travers les différents niveaux de forma-

tion. Même s'il n'y a plus d'école mais que des «hautes écoles» à tous les échelons, nos bureaux cherchent à engager des diplômés, dessinateurs, techniciens, architectes portés sur la réalisation ou directeurs de travaux, dont les compétences de base sont enseignées dans des filières différentes. Or ces compétences, aujourd'hui très rares, sont nécessaires à la pérennité d'une particularité helvétique de la production architecturale: l'architecte suisse contrôle, ou peut contrôler s'il le désire, le développement et la réalisation du projet. Ce modèle indissociable du succès de l'architecture suisse, ne doit pas être abandonné de manière rampante sous la pression de la spécialisation à laquelle la production architecturale n'échappe pas. Une réflexion de l'ensemble de la profession, tous types de pratique confondus, doit être engagée pour définir les formations qui sont indispensables au développement de nos bureaux d'études.

La structure politique de la Suisse fait que les responsabilités sont diluées et qu'il est difficile d'agir en utilisant les canaux officiels. Relevons que l'administration fédérale n'a aucun égard pour les branches économiques qui ne prennent pas de manière déterminée leur destin en main et le fait que les formations qui nous intéressent relèvent de deux départements dirigés par deux conseillers fédéraux concurrents ne facilitent pas la réalisation de nos objectifs.

La formation est de la compétence des écoles mais la reconnaissance des titres qu'elles produisent leurs échappe. C'est une des raisons qui motive le soutien de la FAS au REG, Fondation des Registres suisses des ingénieurs, des architectes et des techniciens, car cet organe cherche par tous les moyens à pallier à l'absence de reconnaissance officielle des titres en Suisse, alors que cette dernière serait plus que nécessaire, ne serait-ce que pour clarifier nos relations bilatérales avec l'UE. Il s'agit donc, en faisant la promotion du REG comme organe de référence pour l'accréditation des titres en Suisse, donc par le biais d'une initiative privée et le tissage d'un réseau international, d'obtenir la reconnaissance que la Confédération refuse d'octroyer depuis deux générations.

Recherche

La FAS montre aussi son intérêt pour la formation et la recherche par d'autres activités. De nombreux membres ont émis le souhait de la création d'un prix FAS, destiné à récompenser les qualités particulières d'un ou de plusieurs travaux de diplôme. Constatant que de nombreux prix sont déjà attribués dans le cadre des diplômes, Elisabeth Boesch a proposé au comité central de la FAS de créer une bourse de recherche qui serait attribuée, sur la base d'un dossier, à un architecte fraîchement diplômé. Un règlement d'octroi de la bourse a été élaboré et la première mise au concours publiée au printemps dernier. Le comité d'examen des dossiers de candidature a statué en

juin et attribué la bourse de Fr. 30 000.— (voir p. 136 dans ce cahier). La FAS s'associera à la publication des résultats de la recherche dans un an environ.

La FAS n'est pas seule

Les architectes se livrent entre eux une concurrence féroce et les membres FAS n'échappent pas à cette règle. Tous ne sont pas conscients que la FAS œuvre de concert avec d'autres associations professionnelles pour que les conditions du marché et notamment des marchés publics soient les plus favorables possible. La FAS s'est notamment beaucoup investie dans le cadre de «constructionsuisse» pour que le concours d'architecture soit intégré de manière harmonieuse dans le cadre de la révision de la loi et de l'ordonnance fédérale sur les marchés publics. Il n'est pas certain, au moment d'écrire ces lignes, que les percées significatives réalisées au cours de la révision aient résisté à la procédure de consultation interne à l'administration fédérale. La participation à cette procédure de révision a toutefois montré de manière éclatante que la FAS ne peut agir seule dans le cadre de tels dossiers et que le canal d'un organe faîtier comme «constructionsuisse» est indispensable pour atteindre certains objectifs. A nous d'avoir l'initiative et de développer les partenariats qui permettront, espérons-le, d'atteindre nos objectifs.